BayWa r.e.

Lettre d'information n°1 - novembre 2025

Projet de parc agrivoltaïque de Thennes

Commune de Thennes (80751)

EDITO

Le projet de parc agrivoltaïque, lancé en 2022 sur la commune de Thennes dans la Somme, prévoit son implantation au lieu-dit « Bois d'Hourges », sur une parcelle agricole laissée en friche depuis plusieurs années. Conjuguant production d'énergie solaire et élevage ovin, ce projet est développé en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Somme, qui a contribué à identifier une zone à faible potentiel agronomique, particulièrement adaptée à ce type d'aménagement.

Ce projet permettra de renforcer l'activité d'un éleveur ovin local en lui offrant de nouvelles surfaces de pâturage. Ces terrains mobilisés offriront également une protection contre les intempéries et un ombrage bénéfique lors des épisodes de forte chaleur, contribuant ainsi au bien-être animal et à la résilience de l'exploitation.

Surface du site étudiée : **15 hectares**

Puissance totale prévisionnelle d'environ **12 MWc**

Production annuelle estimée d'environ **14 400 MWh**

Equivalent de la consommation électrique d'environ **3 100 foyers** chauffage inclus

LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PROJET

Le projet s'implantera à la frontière des communes de Thennes, Domart-sur-la-Luce et Démuin, à une distance des différents centre-bourgs. De plus, la végétation des bois d'ores et déjà présente sur site masquera significativement les co-visibilités vers le projet.

L'implantation préliminaire des panneaux sur le site est le fruit des études environnementales, agricoles, paysagères et techniques.

L'implantation inclut également deux corridors écologiques permettant de faire la jonction entre les deux entités boisées. Ces couloirs permettront à la faune de se déplacer librement d'un bois à l'autre.

Sur le volet agricole, la parcelle est en jachère depuis de nombreuses années. Les études de sol réalisées par la Chambre d'Agriculture de la Somme ont confirmé que les sols ont un potentiel agronomique limité pour de la grande culture.

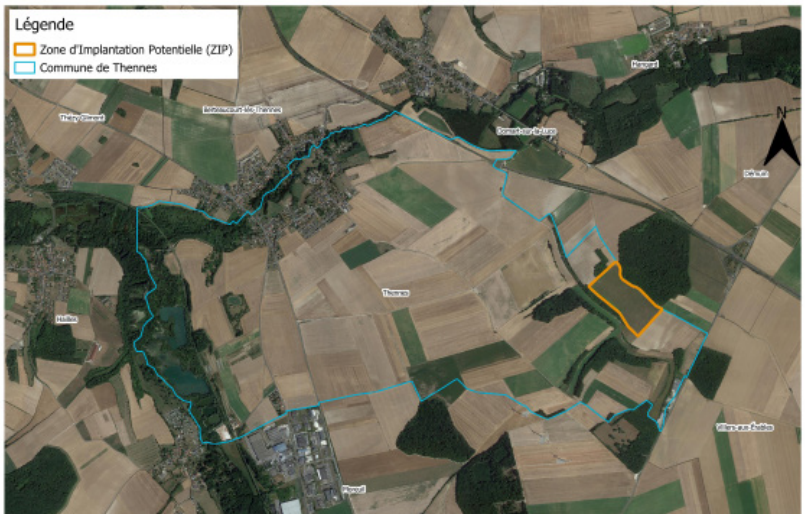

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2022
Lancement du projet, sur des parcelles non-exploitées

Septembre 2023
Présentation du projet aux élus et obtention d'un avis favorable à la poursuite du projet

Janvier 2024
Lancement des études naturalistes

Avril 2025
Lancement des études agricoles et paysagères

2ème trimestre 2026
Dépôt de la demande de permis de construire

2031
Raccordement et mise en service

UN ÉLEVEUR OVIN LOCAL

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé via la Chambre d'Agriculture dans un rayon de 20km autour du projet pour identifier un exploitant agricole. Le lauréat pourra bénéficier de ces parcelles de pâture supplémentaires, sur toute la durée du projet.

« Le partenariat avec BayWa r.e. permettra de pérenniser mon activité d'élevage de moutons Charmois grâce à une mise à disposition long terme de ces parcelles, et surtout gagner en efficacité en me donnant accès à des pâtures proches de mon exploitation. »

Ulrik MAQUIGNY, agriculteur de la Somme.

VENEZ NOUS POSER VOS QUESTIONS À L'OCCASION D'UNE PERMANENCE D'INFORMATION

Une permanence dédiée sera organisée par l'équipe BayWa r.e. le **mercredi 3 décembre de 16h à 20h, en mairie de Thennes,** pour répondre à vos questions.

Ce sera également l'occasion d'échanger à propos du projet à travers une exposition d'information.

UNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Afin de permettre à des particuliers de contribuer à la réalisation du projet en y apportant des fonds et en percevant un retour sur investissement avantageux, un financement participatif va être mis en place via une plateforme en ligne en début d'année prochaine. Cette campagne sera ouverte pour une durée de 1 mois et un taux d'intérêt préférentiel sera proposé aux habitants de la Communauté de communes.

En attendant de nouvelles informations, vous pouvez vous tenir au courant de l'actualité du projet en scannant le QR code ci-contre ou via le lien ci-dessous :
baywa-re.fr/fr/projets/solaire/thennes

Une question, une remarque ? Contactez-nous !

Quentin FUSTEC
Chef de projets solaires
06 62 58 02 37
quentin.fustec@baywa-re.fr

BayWa r.e. France SAS
RCS Paris B 503 450 462

L'énergie est notre avenir, économisons-la

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique